

**RAPPORT D'ÉVALUATION FINAL**  
**Évaluation des programmes**  
**d'études supérieures Chimie**

**Faculté des sciences**

**Période visée par l'évaluation**  
**périodique : 2015-2016 Date :**  
**7 juin 2023**

**I. Programmes évalués**

- M.Sc. en chimie
- M.Sc. en chimie, spécialisation en toxicologie chimique et environnementale (conjoint)
- M.Sc. en chimie, spécialisation en science, société et politique publique
- Ph.D. en chimie
- Ph.D. en chimie, spécialisation en toxicologie chimique et environnementale (conjoint)

**II. Processus d'évaluation (description de la visite)**

- Le rapport d'évaluation final des programmes susmentionnés a été rédigé à partir des documents suivants : (a) le rapport d'autoévaluation produit par l'unité scolaire, (b) le rapport des évaluateurs externes rédigé à la suite de leur visite sur le campus, ainsi que (c) les commentaires conjoints du doyen de la Faculté des sciences, Louis Barriault, et du directeur de programme (par intérim), Jeffrey W. Keillor.
- Les évaluateurs John Corrigan, de l'Université Western Ontario, et Michael O. Wolf, de l'Université de la Colombie-Britannique, ont visité le campus les 19 et 20 avril 2022. Ils ont reçu le rapport complet d'autoévaluation, préalablement soumis à l'Assemblée du Département.
- Les évaluateurs externes ont rencontré les personnes et équipes suivantes : la vice-provost associée Sylvie Lamoureux, le doyen de la Faculté des sciences Louis Barriault, le vice-doyen aux études supérieures André Beauchemin, le vice-doyen à la recherche Marc Ekker, les auteurs principaux de l'évaluation périodique, Deryn Fogg, le directeur des études supérieures, chimie, Jeffrey Keillor, Paul Mayer, le directeur du Département, John Pezacki, le directeur adjoint, Darrin Richeson, l'équipe EDI : Adam Shuhendler, professeur agrégé, responsable EDI du Département et Jaclyn Brusso, professeure agrégée et vice-doyenne à l'EDI, Faculté des sciences, ainsi que différents membres du personnel administratif clé : le Bureau des études supérieures et le Bureau du Département, Valentina Ly, bibliothécaire de recherche, STIM et sciences de la santé, Ingrid Moasil, bibliothécaire des collections, et différents membres du corps professoral, de la population étudiante et de la communauté diplômée. Frédérique Tesson a assumé le rôle de déléguée interne.

**Commentaires de la déléguée interne**

Dans l'ensemble, les évaluateurs et les membres du Département de chimie ont pu aborder les forces des programmes d'études supérieures en chimie ainsi que les points à améliorer dans l'ouverture et la cordialité. Les rencontres se sont succédé à un bon rythme, et il y a eu assez de temps pour discuter.

De nombreuses discussions ont porté sur la satisfaction étudiante quant à la progression, la structure, les jalons et la planification des horaires de cours. La visite des laboratoires et des plateformes technologiques a démontré la valeur éducative de l'accès étudiant à ces installations, outre les espaces de travail. On a aussi abordé l'aide financière aux études, la promotion des programmes à l'interne au premier cycle et à l'externe, et le fait que trois des programmes n'ont attiré aucune inscription ces cinq dernières années : la M.Sc. en chimie, spécialisation en science, société et politique publique, la M.Sc. en toxicologie chimique et environnementale, et le Ph.D. en toxicologie chimique et environnementale. Il a été souligné qu'aucun cours d'études supérieures n'est offert en français, ce que déplorent certains étudiants et étudiantes, puisque les programmes de premier cycle se donnent dans les deux langues.

La pandémie a bien sûr ébranlé le sentiment d'appartenance des étudiantes et étudiants aux programmes, et nuit aux interactions avec l'équipe administrative. Pour éviter les méprises, il serait utile d'améliorer la communication au sein du Département.

Globalement, les évaluateurs ont conclu que la communauté étudiante actuelle et diplômée juge les programmes d'un œil très positif.

### III. Sommaire des rapports sur la qualité des programmes

Cette section vise à souligner les forces et les défis soulevés dans le cadre du processus d'évaluation afin d'améliorer les programmes.

#### **MISE EN LUMIÈRE DES FORCES ET DES DÉFIS**

##### **FORCES**

- Forte productivité en recherche, comme en font foi le nombre d'articles parus dans des revues de renom, le nombre de titulaires d'une chaire de recherche de l'Université, la proportion élevée d'étudiantes et d'étudiants recevant une aide externe, et la 5<sup>e</sup> position canadienne au classement QS en 2021.
- Renommée internationale et visibilité en catalyse.
- Parmi les plus vastes programmes d'études supérieures en chimie au Canada.
- L'Université d'Ottawa décerne des diplômes de M.Sc. et de Ph.D. dans tous les grands sous-domaines de la chimie.
- Vaste gamme d'instruments et d'infrastructures à la fine pointe.
- Délais raisonnables pour terminer les deux programmes (M.Sc. et Ph.D.).

##### **DÉFIS**

- Le processus entourant le choix des cours offerts manque d'organisation, ce qui cause de la frustration chez les étudiantes et étudiants.
- Malgré leur caractère distinctif, les cours sur six semaines ont le défaut de se prêter difficilement à un coenseignement avec les cours des années supérieures au premier cycle, et d'être offerts en sus de la charge enseignante régulière.
- La démonstration et la promotion de l'intégrité universitaire et professionnelle, particulièrement la mise en place de stratégies entourant l'EDI et les conflits d'intérêts, sont des objectifs à suivre de plus près.
- Il y a un manque d'inscriptions depuis cinq ans dans les programmes de M.Sc. en chimie, spécialisation en science, société et politique publique, de M.Sc. en

toxicologie chimique et environnementale et de Ph.D. en toxicologie chimique et environnementale.

- Malgré que les programmes ont la particularité que certains cours puissent être donnés en français, et que les étudiantes et étudiants aient la possibilité de rédiger leur thèse en français, dans la pratique, aucun cours n'est offert en français, et les thèses sont rédigées presque exclusivement en anglais.
- On songe à améliorer le recrutement de francophones aux cycles supérieurs, mais jusqu'ici les efforts ont été peu fructueux.

#### IV. Amélioration des programmes<sup>1</sup>

Les programmes évalués sont conformes aux normes de la discipline. Les recommandations suivantes visent à maintenir ou à améliorer la qualité déjà avérée des programmes.

**Recommandation 1 :** Établir et annoncer l'horaire des cours d'études supérieures pour l'année universitaire bien avant septembre. Il serait également utile que le Département crée des codes propres aux sujets avancés afin d'améliorer la visibilité des programmes auprès des étudiantes et étudiants de l'extérieur qui envisagent de poursuivre des études supérieures à l'Université d'Ottawa.

**Recommandation 2 :** Poursuivre le travail pour créer un nouveau programme ou une nouvelle concentration en sciences biomoléculaires en concordance avec les forces en recherche du Département.

**Recommandation 3 :** Revoir la constitution du comité de thèse afin que la responsabilité de sélectionner les membres n'incombe pas uniquement à la directrice ou au directeur.

**Recommandation 4 :** Veiller à la mise en place et à l'utilisation des mécanismes nécessaires pour faciliter la soumission et l'évaluation des rapports annuels étudiants, le suivi des exigences de progression, l'achèvement des cours, les publications étudiantes, l'obtention de financement, etc.

**Recommandation 5 :** Mettre au point de nouvelles stratégies pour recruter plus d'étudiantes et étudiants francophones.

#### V. Plan d'action

Un plan d'action détaillé a été conçu par la personne responsable des programmes d'études supérieures. Ce plan, déjà mis en application, indique que le Département est d'accord avec les cinq recommandations. Il y est précisé que le processus actuel de sélection des membres du comité de thèse (recommandation 3) est collaboratif, et qu'il ne repose pas uniquement sur la directrice ou le directeur. De ce fait, les mesures visent surtout à clarifier le processus. Le plan d'action confirme également qu'il existe déjà des mécanismes pour suivre la progression étudiante (recommandation 4). Les mesures proposées visent à parfaire ces mécanismes.

---

<sup>1</sup> Basé sur le rapport d'évaluation externe.

## **VI. Conclusion**

Les programmes d'études supérieures en chimie comportent de nombreuses forces, notamment un excellent corps enseignant, un effectif étudiant diversifié et de grande qualité, ainsi que les infrastructures nécessaires à des travaux de recherche de calibre mondial. Le programme est en évolution constante : récemment, on a intégré la formation sur l'EDI, étendu l'acquisition des compétences générales, et élargi le regard sur les possibilités de carrière en dehors du parcours savant traditionnel. Les améliorations recommandées s'appuieront sur des bases solides en vue de renforcer un programme déjà excellent.

### **Calendrier et échéances**

La prochaine évaluation périodique aura lieu au plus tard dans huit ans, en 2023-2024. Le rapport d'autoévaluation doit être soumis au plus tard le 15 septembre 2023.

## Réponse et plan d'action de l'unité

### Faculté :

- Faculté des sciences

### Programmes évalués :

- Maîtrise ès sciences en chimie
- Maîtrise ès sciences en chimie, spécialisation en toxicologie chimique et environnementale
- Maîtrise ès sciences en chimie, spécialisation en science, société et politique publique
- Doctorat en philosophie, chimie
- Doctorat en philosophie, chimie, spécialisation en toxicologie chimique et environnementale

### Cycle d'évaluation :

- 2015-2016

### Date :

- 26 août 2022

### Commentaires généraux :

Le 23 juin 2022, le programme d'études supérieures en chimie a reçu son évaluation externe dans le cadre de l'évaluation périodique des programmes. Nous avons été extrêmement heureux de l'évaluation positive de notre programme. Ayant à cœur d'offrir une expérience de formation et de recherche incomparable, nous avons été enchantés d'apprendre que l'équipe d'évaluation externe a conclu que nos programmes de maîtrise ès sciences et de doctorat sont excellents, que « la satisfaction étudiante est élevée », et qu'il n'existe aucun problème majeur concernant le programme, les objectifs et résultats d'apprentissage, les cours et la gestion des programmes. Le rapport formule cinq recommandations, dont trois sont considérées comme hautement prioritaires. Nous attachons de l'importance aux recommandations, et croyons que nous saurons parfaire notre programme d'études supérieures en y donnant suite. Voici les recommandations et nos réponses.

**Recommandation 1 (hautement prioritaire) :** Établir et annoncer l’horaire des cours d’études supérieures pour l’année universitaire bien avant septembre. Il serait également utile que le Département crée des codes propres aux sujets avancés afin d’améliorer la visibilité des programmes auprès des étudiantes et étudiants de l’extérieur qui envisagent de poursuivre des études supérieures à l’Université d’Ottawa.

**Réponse de l’unité : Acceptée sans condition.** Les cours d’études supérieures offerts dans l’année à venir doivent impérativement se trouver dans l’horaire du registraire au moment de sa publication au début de mai, de sorte que les étudiantes et étudiants du programme puissent s’inscrire, et pour que les éventuelles recrues puissent avoir une idée de la formation qui leur serait offerte à l’Université d’Ottawa. Les dates limites du registraire pour l’affichage des cours (en février pour les cours donnés au printemps et en été et à la mi-mars pour les cours donnés à l’automne et à l’hiver) précèdent la date de tombée départementale du 1<sup>er</sup> mai pour l’attribution des charges d’enseignement. Nous allons étudier la faisabilité d’un réaménagement de l’échéancier départemental pour mieux coordonner les charges d’enseignement à la lumière de l’affichage des cours offerts.

L’apport d’un comité du curriculum des études supérieures comme celui qui est proposé à la section C4 de notre autoévaluation aiderait grandement à ce que les affectations se fassent dès février. Ce comité, à mettre sur pied immédiatement, déterminera à quelle fréquence doivent être donnés les cours de tronc commun et les cours spécialisés sur un cycle de deux ans. Le comité veillera aussi à ce que l’on attribue à chaque cours offert régulièrement une cote et un titre qui lui sont propres et qui révèlent explicitement son contenu, de manière à améliorer la visibilité auprès des étudiantes et étudiants actuels et futurs.

**Réponse du décanat : Acceptée sans condition.** Si l’agilité du Département a été un atout dans certaines situations (par exemple, on a offert un nombre impressionnant de cours d’études supérieures dans un délai très court lors du confinement du printemps 2020), un équilibre est tout de même nécessaire. L’inclusion des cours d’études supérieures dans la charge d’enseignement officielle, un changement survenu au cours du présent cycle, a renforcé l’offre de cours. Le projet de coordination des affichages facilitera la planification des étudiantes et étudiants, qui pourront à leur tour prévenir leurs mentores et mentors. En bref, le comité proposé consolidera le suivi et la planification.

Degré de priorité*	Mesures à prendre	Responsables	Échéancier	Modification du programme?
1	On mettra sur pied un comité du curriculum des études supérieures chargé d’examiner le contenu du programme d’enseignement et de déterminer, de concert avec le Département, les cours que nous <i>voulons</i> offrir sur un cycle de deux ans.	Direction des études supérieures	Octobre 2022	Non
2	En coordination avec la direction du Département et le Bureau des études supérieures, la direction des études supérieures veillera à ce que les cours soient soumis au Service du registraire au moment exigé.	Direction des études supérieures, direction du Département, Bureau des études supérieures	Janvier- février 2023	Non
2	Une fois que le comité du curriculum a déterminé quels cours de thèmes choisis doivent être offerts régulièrement, on adoptera des cotes assorties de titres de cours pertinents et transparents en remplacement des cotes « thèmes choisis ». Les membres du corps professoral prépareront les demandes de modification mineure avec l’aide de l’administration et de la direction des études supérieures.	Membres du corps professoral, administration des études supérieures, direction des études supérieures	Dès l’hiver 2023, puis périodiquement	Modifications mineures

\* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT – ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT – ACTION REQUISE DANS UN DÉLAI MAXIMAL DE 18 MOIS 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE – MESURES À DISCUTER EN VUE D’UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

**Recommandation 2 (hautement prioritaire) :** Poursuivre le travail pour créer un nouveau programme ou une nouvelle concentration en sciences biomoléculaires en concordance avec les forces en recherche du Département.

**Réponse de l'unité : Acceptée sans condition.** Cette recommandation va dans le même sens que l'autoévaluation à de nombreux égards (section H1).

**Réponse du décanat : Acceptée sans condition.** J'ai le plaisir d'annoncer que la concentration recommandée a été approuvée à la maîtrise, et que l'on travaille actuellement à une concentration au doctorat. Avant de créer un grade d'études supérieures indépendant, l'unité souhaite prendre le temps d'évaluer si la nouvelle concentration lui permet de se distinguer des autres programmes, et quel serait l'effet sur les ressources et les charges de travail.

Degré de priorité*	Mesures à prendre	Responsables	Échéancier	Modification du programme?
1	L'idée d'une concentration aux cycles supérieurs en sciences biomoléculaires sera réexaminée immédiatement, dès la consultation départementale cet automne.	Responsable départemental	Septembre 2022	Non
2	Après la consultation départementale, une demande de modification majeure pour la création d'une concentration à la maîtrise sera présentée successivement à la Faculté et au Sénat, comme il est proposé à la section H1 de l'autoévaluation.	Direction, responsable départemental, direction des études supérieures, Bureau des études supérieures, vice-décanat	Automne 2022 et hiver 2023	Oui
2	Une demande de modification majeure pour la création d'une concentration au doctorat sera ensuite présentée successivement à la Faculté et au Sénat, comme il est proposé à la section H1 de l'autoévaluation.	Direction, responsable départemental, direction des études supérieures, Bureau des études supérieures, vice-décanat	Hiver 2024	Oui
3	Une lettre d'intention quant à la création d'un grade d'études supérieures indépendant en sciences biomoléculaires a été déposée en 2019 (comme il est mentionné à la section A4 de l'autoévaluation). On demandera à faire le point sur cette initiative.	Direction	Septembre 2022	Non

\* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT – ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT – ACTION REQUISE DANS UN DÉLAI MAXIMAL DE 18 MOIS 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE – MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

**Recommandation 3 (hautement prioritaire) :** Revoir la constitution du comité de thèse afin que la responsabilité de sélectionner les membres n'incombe pas uniquement à la directrice ou au directeur.

**Réponse de l'unité : Acceptée en principe.** La recommandation émane d'un malentendu qui doit être dissipé. On lit dans le rapport d'évaluation externe : « Le Département aurait avantage à adopter un modèle où la directrice ou le directeur (ou l'étudiante ou l'étudiant) n'est pas la seule personne ayant la responsabilité de sélectionner les membres du comité de thèse. S'il est peu probable qu'une recrue étudiante ait l'expertise nécessaire pour constituer le comité objectivement, [il y a un risque... de perception] de conflit d'intérêts si cette responsabilité revient exclusivement à la directrice ou au directeur. » **Nous sommes d'accord avec ces deux idées.** Cela dit, le processus actuel se fait collaborativement, en plus de s'accompagner de mécanismes entourant les conflits d'intérêts, réels ou perçus. Nous précisons ici les mesures prévues pour expliciter ces mécanismes.

**Réponse du décanat : Acceptée.** Les mesures proposées contribueront à renforcer la communication quant à la procédure.

Degré de priorité *	Mesures à prendre	Responsables	Échéancier	Modification du programme?
1	Les pages 8 et 12 du rapport d'évaluation traduisent un malentendu manifeste. En fait, nos manières de faire exigent que l'étudiante ou l'étudiant sélectionne les membres du comité de thèse <i>en consultation avec</i> sa directrice ou son directeur et sa codirectrice ou son codirecteur : voir la page 20 de notre rapport d'autoévaluation. Ce processus est également décrit dans notre guide des études supérieures. Cela dit, les observations de l'équipe d'évaluation montrent l'importance de mieux communiquer le processus. Nous allons donc présenter clairement le processus de constitution du comité de thèse à la séance d'orientation des recrues étudiantes.	Direction des études supérieures	Septembre 2022	Non
2	Nous convenons qu'il doit être clair pour les étudiantes et étudiants qu'ils peuvent toujours consulter la direction des études supérieures en vue de modifier leur comité de thèse (page 8 du rapport d'évaluation externe). La ligne de conduite à adopter doit être clairement communiquée à l'ensemble des étudiantes et étudiants du programme. Celle-ci sera clarifiée et mise en avant dans la prochaine version du guide des études supérieures, de même qu'aux séances d'orientation.	Direction des études supérieures, Bureau des études supérieures	Décembre 2022	Non

**Recommandation 4 (priorité moyenne) :** Veiller à la mise en place et à l'utilisation des mécanismes nécessaires pour faciliter la soumission et l'évaluation des rapports annuels étudiants, le suivi des exigences de progression, l'achèvement des cours, les publications étudiantes, l'obtention de financement, etc.

**Réponse de l'unité : Acceptée en principe.** Il existe déjà des mécanismes servant à suivre la progression des étudiantes et étudiants, mais nous allons adopter des solutions pour améliorer le tout. Le suivi des réussites individuelles dépasse toutefois les capacités du Département.

**Réponse du décanat : Acceptée en principe.** Le Département a adopté un outil bien pratique (le diagramme de Gantt mentionné ci-dessous) pour surveiller la progression. Nous allons en suivre la mise en application en vue d'élargir son utilisation dans d'autres départements de la Faculté. La suggestion visant à faire le suivi des publications et des bourses étudiantes est également intéressante, pourvu qu'elle puisse être appliquée avec nos ressources existantes. Nous allons étudier les bonnes pratiques employées ailleurs pour évaluer la faisabilité.

Degré de priorité*	Mesures à prendre	Responsables	Échéancier	Modification du programme?
1	En réalité, les étudiantes et étudiants ont tous accès à des jalons indiquant leur progression, notamment des rapports annuels de progression, dans le portail étudiant uoZone. L'examen de synthèse et les rapports des rencontres annuelles avec le comité de thèse se sont ajoutés à l'automne 2022. Lorsqu'un jalon n'est pas atteint avant l'échéance, l'inscription au trimestre suivant est rendue impossible. Nous allons en informer clairement la communauté étudiante, captures d'écran à l'appui, dans le guide des études supérieures, à la séance d'orientation des recrues, et dans les courriels de (re)bienvenue envoyés par la direction des études supérieures en début de trimestre.	Direction des études supérieures	Septembre 2022	Non
2	Idéalement, d'un point de vue opérationnel, les jalons avec date limite s'ajouteraient automatiquement à l'admission (figurant automatiquement au dossier étudiant dans uoCampus lorsque la personne intègre le programme). Actuellement, ce travail doit être fait manuellement par l'agente ou l'agent des études supérieures. L'automatisation permettrait de simplifier le processus et d'éliminer les risques d'erreur ou de suivi. On demandera aux Affaires étudiantes (Service du registraire) d'automatiser les jalons (mise sur pied du comité de thèse, synthèse de doctorat, rapports annuels du comité de thèse).	Bureau des études supérieures	Mai 2023	Non
2	Nous allons créer un diagramme de Gantt qui permettra à chaque personne de <i>visualiser</i> son échéancier et sa progression en vue de l'obtention de son grade. Les jalons et échéances en question (mise sur pied du comité de thèse, rencontres avec le comité de thèse, soumission de rapports annuels, achèvement des cours, examen de synthèse, projet de recherche, rédaction de la thèse) sont déjà indiqués dans le guide des études supérieures. Tous les jalons obligatoires seront montrés dans le diagramme. Nous recommanderons aux étudiantes et étudiants et aux directrices et directeurs que soit présenté le diagramme au début des rencontres avec le comité de thèse.	Direction des études supérieures / Bureau des études supérieures	Décembre 2022	Non

\* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT – ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT – ACTION REQUISE DANS UN DÉLAI MAXIMAL DE 18 MOIS 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE – MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

**Recommandation 4 (priorité moyenne) :** Veiller à la mise en place et à l'utilisation des mécanismes nécessaires pour faciliter la soumission et l'évaluation des rapports annuels étudiants, le suivi des exigences de progression, l'achèvement des cours, les publications étudiantes, l'obtention de financement, etc.

**Réponse de l'unité : Acceptée en principe.** Il existe déjà des mécanismes servant à suivre la progression des étudiantes et étudiants, mais nous allons adopter des solutions pour améliorer le tout. Le suivi des réussites individuelles dépasse toutefois les capacités du Département.

**Réponse du décanat : Acceptée en principe.** Le Département a adopté un outil bien pratique (le diagramme de Gantt mentionné ci-dessous) pour surveiller la progression. Nous allons en suivre la mise en application en vue d'élargir son utilisation dans d'autres départements de la Faculté. La suggestion visant à faire le suivi des publications et des bourses étudiantes est également intéressante, pourvu qu'elle puisse être appliquée avec nos ressources existantes. Nous allons étudier les bonnes pratiques employées ailleurs pour évaluer la faisabilité.

Degré de priorité*	Mesures à prendre	Responsables	Échéancier	Modification du programme?
2	Nous allons, comme il a été suggéré, nous intéresser aux outils mis en place dans d'autres facultés pour faire le suivi des publications et des bourses, et les adopter si nos ressources le permettent.	Vice-décanat, Bureau des études supérieures	Mai 2023	Non

\* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT – ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT – ACTION REQUISE DANS UN DÉLAI MAXIMAL DE 18 MOIS 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE – MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

**Recommandation 5 (priorité moyenne) :** Mettre au point de nouvelles stratégies pour recruter plus d'étudiantes et étudiants francophones.

**Réponse de l'unité : Acceptée en principe.** Nous reconnaissons qu'il pourrait être utile d'axer notre recrutement sur la population francophone, vu l'expérience bilingue distinctive qu'offre l'Université d'Ottawa. Nous proposons de produire une analyse des différents « marchés » francophones afin de cibler nos efforts de recrutement auprès des étudiantes et étudiants francophones.

**Réponse du décanat :** Nous appuyons pleinement l'idée de travailler au recrutement d'étudiantes et d'étudiants francophones et de produire une analyse pour dégager les meilleurs mécanismes à adopter.

Degré de priorité*	Mesures à prendre	Responsables	Échéancier	Modification du programme?
2	Dans l'esprit de cette recommandation, un de nos évènements annuels de recrutement sera offert en français afin de publiciser la nature bilingue de notre département aux étudiants francophones.	Comité du recrutement étudiant aux cycles supérieurs	Décembre 2022	Non
2	On a pu constater avec l'expérience qu'il est difficile de recruter en France et au Québec, vu les divergences dans les régimes d'études supérieures, notamment en ce qui a trait à l'aide financière et (pour la France) la durée des études. Nous allons donc nous attarder aux établissements francophones où la formation donnée au premier cycle représente une voie d'entrée intéressante pour notre programme d'études supérieures. Le comité de recrutement fera enquête sur les marchés où le recrutement devrait être représenter un avantage mutuel optimal, et en fera rapport au Département.	Comité du recrutement étudiant aux cycles supérieurs	Avril 2023	Non
1	Afin de mieux orienter les stratégies générales de marketing, on créera un questionnaire destiné aux recrues étudiantes pour leur demander, à la séance d'orientation, comment elles ont découvert notre programme, quels ont été les principaux facteurs qui ont orienté leur choix d'école, etc.	Direction des études supérieures / Association étudiante de chimie aux cycles supérieurs	Septembre 2022	Non

\* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT – ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT – ACTION REQUISE DANS UN DÉLAI MAXIMAL DE 18 MOIS 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE – MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).